

DIONS



Plan Local d'Urbanisme

Va2_Plan des Servitudes
d'Utilité Publique



Crouzet Urbanisme, 4 impasse les lavandins
26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux
Tel : 04 75 96 69 03
crouzet-urbanisme@orange.fr

Echelle 1/5000^e
Approbation

- AC1** Château – Le domaine de la Tour (Commune de Saint-Chaptes) : les deux châteaux et le parc du domaine, en totalité.
- AC2** Sites classés. Ensemble des Gorges du Gardon, le Pont du Gard et les Garrigues Nîmoises.
- AS1** Eaux. Servitudes attachées à la protection des eaux potables.
- PM1** Zones inondables du Gardon amont. Plans de prévention des risques naturels prévisibles.
- T7** Circulation aérienne. Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement. L'ensemble du territoire communal est concerné par cette servitude.
- I4** Lignes électriques. Périmètres à l'intérieur desquels ont été institués des servitudes.
- P** Périmètre de protection immédiat.
- P** Périmètre de protection rapproché.
- P** Périmètre de protection éloigné.

